



**Benjamin Moore®**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision : 28-mars-2025

Numéro de révision: 1

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom du produit** HP WATERBORNE EPOXY SATIN - CLEAR BASE  
**Code du produit** HP4420-9XFR  
**Code produit Alternate** DA059X  
**Classe de produit** Peinture diluée à l'eau  
**Couleur** Tous  
**Utilisation recommandée** Peinture  
**Restrictions d'utilisation** Aucun renseignement disponible

#### **Fabriqué pour**

Benjamin Moore & Cie Limitée  
8775, rue Keele  
Concord ON L4K 2N1  
Tél.: 1-800-361-5898  
www.benjaminmoore.com/fr-ca

#### **Fabricant**

Benjamin Moore & Cie  
101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
Tél. : 1-866-708-9180  
www.benjaminmoore.com

#### **Numéro d'appel d'urgence**

CHEMTREC: +1 703-741-5970 / 1-800-424-9300  
+1 703-527-3887 (en dehors des États-Unis et du Canada)  
CANUTEC: 613-996-6666 (urgence de transport seulement)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### **Classification**

Ce produit chimique est considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux (HPR: DORS / 2015-17)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Sensibilisation de la peau	Catégorie 1

#### **Éléments d'étiquetage**

##### **Danger**

##### **Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée  
Provoque des lésions oculaires graves

Peut provoquer une allergie cutanée



**Aspect** liquide

**Odeur** peu ou pas d'odeur

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation  
Porter des gants/vêtements de protection et une protection pour les yeux/le visage  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

**Yeux**

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer  
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres renseignements**

Aucun renseignement disponible

**IMPORTANT :** Ce produit est conçu pour être mélangé avec d'autres composants. Le mélange des composants présentera des risques. Avant d'ouvrir les emballages, lire toutes les étiquettes d'avertissement. Prendre toutes les précautions.

**3. COMPOSITION : RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTS**

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Nepheline syenite	37244-96-5	10 - 30%	-	-

Barium sulfate	7727-43-7	10 - 30%	-	-
Proprietary epoxyamine adduct resin	-	10 - 30%	-	-
Dioctyl sodium sulfosuccinate	577-11-7	1 - 5%	-	-
Isopropyl alcohol	67-63-0	0.25 - 0.5%	-	-
Silica, crystalline	14808-60-7	0.25 - 0.5%	-	-
Diethylenetriamine	111-40-0	0.1 - 0.25%	-	-

\*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

#### 4. PREMIERS SOINS

<b>Conseils généraux</b>	Aucun danger qui nécessite des mesures de premiers soins particulières.
<b>Contact avec les yeux</b>	Une consultation médicale immédiate est requise. Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés.
<b>Inhalation</b>	Mettre la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Rincer immédiatement la bouche avec de l'eau, puis en boire abondamment par la suite. Consulter un médecin au besoin.
<b>Symptômes et Effets les Plus Importants</b>	Aucun connu.
<b>Avis aux médecins</b>	Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.
<b>Risques Spécifiques à la Substance Chimique</b>	Les récipients fermés peuvent se rompre si exposés au feu ou à la chaleur extrême.
<b>Sensibilité au choc</b>	Non

<b>Sensibilité à la décharge électrostatique</b>	Non
<b>Données sur l'inflammabilité</b>	
Point d'éclair (°F)	Sans objet
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode	Non applicable
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>	
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
<b>NFPA</b>	
Risques pour la santé	1
Inflammabilité	0
Stabilité	0
Spécial :	Sans objet

**Légende NFPA**

0=Non dangereux  
1=Faible  
2=Modéré  
3=Élevé  
4=Sévère

*Le classement assigné est seulement un classement suggéré, l'entrepreneur/employeur a les responsabilités finales du classement du NFPA où ce système est utilisé.*

*L'information additionnelle concernant le système de classification NFPA est disponible à partir du National Fire Protection Agency (NFPA) au [www.nfpa.org](http://www.nfpa.org).*

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

<b>Précautions personnelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate.
<b>Autres informations</b>	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
<b>Précautions relatives à l'environnement</b>	Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Absorber du matériel absorbant inerte. Balayer vers le haut et peller dans les récipients appropriés pour la disposition.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs, jet de brume ou la poussière en débris. En cas de ventilation insuffisante, porter un équipement respiratoire approprié.
--------------------	---

**Entreposage**

Garder les récipients étroitement fermés. Garder hors de la portée des enfants.

**Matières incompatibles**

Aucun renseignement disponible

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Limites d'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Nepheline syenite	-	-	-	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA	-
Barium sulfate	TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> inhalable particulate matter, particulate matter containing no asbestos and <1% crystalline silica TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> Ba As Barium soluble compounds [RR-00049-7]	10 mg/m <sup>3</sup> - TWA	5 mg/m <sup>3</sup> - TWA	5 mg/m <sup>3</sup> - TWA	10 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 5 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV
Isopropyl alcohol	STEL: 400 ppm TWA: 200 ppm	200 ppm - TWA 492 mg/m <sup>3</sup> - TWA 400 ppm - STEL 984 mg/m <sup>3</sup> - STEL	200 ppm - TWA 400 ppm - STEL	200 ppm - TWA 400 ppm - STEL	400 ppm - TWAEV 985 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV 500 ppm - STEV 1230 mg/m <sup>3</sup> - STEV
Silica, crystalline	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> respirable particulate matter	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup>
Diethylenetriamine	TWA: 1 ppm S*	1 ppm - TWA 4.2 mg/m <sup>3</sup> - TWA Substance may be readily absorbed through intact skin	1 ppm - TWA Skin absorption can contribute to overall exposure.	1 ppm - TWA Danger of cutaneous absorption	1 ppm - TWAEV 4.2 mg/m <sup>3</sup> - TWAEV Skin absorption can contribute to overall exposure.

**Légende**

ACGIH - Les limites d'exposition en milieu de travail de la American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 Alberta - Les limites d'exposition en milieu de travail en Alberta  
 Colombie-Britannique - Les limites d'exposition en milieu de travail en Colombie-Britannique  
 Ontario - Les limites d'exposition en milieu de travail en Ontario  
 Québec - Les limites d'exposition en milieu de travail au Québec  
 N/E - Non établi

**Mesures techniques**

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Équipement de protection individuelle**

- Protection des yeux/du visage
- Protection de la peau
- Protection respiratoire

Lunettes de sécurité avec protections latérales  
 Gants protecteurs et habillement imperméable.  
 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

**Mesures d'hygiène**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.  
 Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver à fond après manipulation.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	liquide
Odeur	peu ou pas d'odeur
Seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
Densité (lbs./gal)	10.0 - 10.4
Densité	1.19 - 1.25
pH	Aucun renseignement disponible
Viscosité (cps)	Aucun renseignement disponible
Solubilité(s)	Aucun renseignement disponible
Solubilité dans l'eau	Aucun renseignement disponible
Taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur à 20 °C (kPa)	Aucun renseignement disponible
Densité de vapeur relative	Aucun renseignement disponible
% solides en masse	65 - 75
% solides en volume	60 - 70
% volatiles en masse	25 - 35
% volatiles en volume	30 - 40
Teneur limite réglementaire en COV (g/l)	< 100
Point d'ébullition (°F)	212
Point d'ébullition (°C)	100
Point de congélation (°F)	32
Point de congélation (°C)	0
Point d'éclair (°F)	Sans objet
Point d'éclair (°C)	Non applicable
Méthode	Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limite supérieure d'inflammabilité:	Non applicable
Limite inférieure d'inflammabilité	Non applicable
Temp d'autoignition (°F)	Aucun renseignement disponible
Temp d'autoignition (°C)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°F)	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition (°C)	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Sans objet
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Conditions à éviter	Prévenir de la congélation.
Matières incompatibles	Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	Aucun dans des conditions d'emploi normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions d'emploi normales.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux ou la peau et inhalation.

### Toxicité aiguë

**Renseignements sur le produit** Aucun renseignement disponible

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Symptômes** Aucun renseignement disponible

### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Contact avec les yeux** Gravement irritant pour les yeux Peut causer des brûlures  
Risque de lésions oculaires graves

**Contact avec la peau** La substance peut causer une légère irritation de la peau.  
Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation.

**Inhalation** Peut causer une irritation des voies respiratoires.

**Ingestion** Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

**Sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Effets neurologiques** Aucun renseignement disponible.

**Effets mutagènes** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur le développement** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'inhalation.

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

**Risque d'aspiration** Aucun renseignement disponible.

### Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

**ETAmél (cutané)** 787135 mg/kg

### Renseignements sur les composants

Attention - Ce mélange contient une substance non encore testée complètement

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Barium sulfate 7727-43-7	= 307000 mg/kg ( Rat )	-	-
Diocetyl sodium sulfosuccinate 577-11-7	= 3080 mg/kg ( Rat ) = 1900 mg/kg ( Rat )	> 10000 mg/kg ( Rabbit )	-
Isopropyl alcohol	= 1870 mg/kg ( Rat )	= 4059 mg/kg ( Rabbit )	= 72600 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h

67-63-0			
Diethylenetriamine 111-40-0	= 1080 mg/kg ( Rat )	= 672 mg/kg ( Rabbit )	= 70 mg/L ( Rat ) 4 h

### Toxicité chronique

#### **Cancérogénicité**

L'information ci-dessous indique si chaque agence a énuméré n'importe quel ingrédient comme carcinogène .:

Nom chimique	CIRC	NTP
Silica, cristalline	1 - Human Carcinogen	Known

• Sous forme de particules inhalables, la silice cristalline est maintenant considérée comme cancérogène pour l'humain par le CIRC (1). Le risque de développer un cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition aux particules et poussières inhalables produites par le sablage de peinture sèche.

#### **Légende**

CIRC : Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP : National Toxicity Program

OSHA : Occupational Safety & Health Administration

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### **Effets écotoxicologiques**

Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

### **Renseignements sur le produit**

#### **Toxicité aiguë aux poissons**

Aucun renseignement disponible

#### **Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques**

Aucun renseignement disponible

#### **Toxicité aiguë aux plantes aquatiques**

Aucun renseignement disponible

#### **Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

#### **Bioaccumulation**

Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

#### **Mobilité dans des milieux environnementaux**

Aucun renseignement disponible.

#### **Ozone**

Non applicable

## Renseignements sur les composants

### Toxicité aiguë aux poissons

Aucun renseignement disponible

### Toxicité aiguë aux invertébrés aquatiques

Aucun renseignement disponible

### Toxicité aiguë aux plantes aquatiques

Aucun renseignement disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthode d'élimination des déchets dangereux

L'élimination des déchets dangereux doit être conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Non réglementé

ICAO Non réglementé

IMDG / OMI Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### Inventaires internationaux

TSCA : États-Unis Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

LIS : Canada Oui -Tous les composants sont énumérés ou exclus.

### Inventaire national des rejets de polluants (INRP)

#### INRP - Sections 1-4

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties aux sections 1-4 du INRP :

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>INRP - Sections 1-4</u>
Isopropyl alcohol	67-63-0	0.25 - 0.5%	Listed

### INRP - Section 5

Ce produit contient les substances chimiques suivantes, assujetties à la section 5 du INRP :

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% en poids</u>	<u>INRP - Section 5</u>
Isopropyl alcohol	67-63-0	0.25 - 0.5%	Listed

### SIMDUT État réglementaire

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche de données de sécurité contient tous les renseignements requis par le RPD

## 16. AUTRES INFORMATIONS

### HMIS

Risques pour la santé	1
Inflammabilité	0
Réactivité:	0
Protection individuelle	-

### Légende HMIS

0 = Danger minimal

1 = Danger faible

2 = Danger modéré

3 = Danger sérieux

4 = Danger sévère

\* = Danger chronique

X = Défini par l'utilisateur

Remarque : Le code EPI a été délibérément laissé en blanc. Indiquer un code EPI qui assurera la protection des employés contre les dangers que présente le produit dans des conditions d'emploi normales.

Avertissement : Le classement HMIS® est fondé sur une échelle graduée de 0 à 4, selon laquelle 0 représente des risques minimes et 4 des risques graves. Même si l'indication des codes HMIS® sur les FS n'est pas obligatoire en vertu de l'article 29 CFR 1910.1200, le fabricant a choisi de les indiquer. Le classement HMIS® doit servir seulement à l'intérieur d'un programme HMIS® mis en oeuvre intégralement et pour lequel les travailleurs ont reçu une formation appropriée. HMIS® est une marque de commerce déposée de la NPCA. Le matériel HMIS® peut être obtenu exclusivement de J.J. Keller au 800 327-6868.

**AVERTISSEMENT!** Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à

[http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked\\_questions-questions\\_posees-fra.php](http://www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/contaminants/lead-plomb/asked_questions-questions_posees-fra.php) pour connaître les moyens de protection pour soi-même et sa famille.

Préparée par

Service de la gestion responsable des produits  
Benjamin Moore & Cie

101 Paragon Drive  
Montvale, NJ 07645  
800-225-5554

Date de révision : 28-mars-2025  
Justification de la révision Non disponible

**Avis de non-responsabilité**

Les informations contenues dans le présent document sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date indiquée ci-dessus. Cette information est fournie sans garantie d'aucune sorte. Les employeurs devraient utiliser cette information uniquement à la suite de l'utilisation de ces matériaux et de la sécurité et de la santé des employés. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par les lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables.

**Fin de la fiche signalétique**